

Personnel à votre service



Identification du personnel

Les équipes médicales et paramédicales ainsi que les personnels des services hospitaliers

sont identifiés par une étiquette imprimée sur les tenues professionnelles indiquant le nom et la fonction de la personne.

Au sein du Centre Hospitalier de HYERES, vous trouverez les personnels suivants :

Les médecins

Un médecin est un professionnel de santé titulaire d'un diplôme de docteur en médecine qui soigne et fait de la prévention. Il travaille généralement au sein d'une équipe de professionnels de la santé comme le psychologue, le pharmacien, l'infirmière...

Pour rencontrer les médecins : les modalités et les horaires sont affichés dans les chambres.

Sages-femmes

- > Les sages-femmes assurent, en toute autonomie, la surveillance de la grossesse normale, du travail et de l'accouchement, ainsi que les soins à la mère et à l'enfant après l'accouchement.
- > Elles pratiquent les examens cliniques et para cliniques nécessaires, et participent activement à toute action de prévention dans le domaine de la santé.
- > Elles prescrivent les examens et thérapeutiques nécessaires au bon déroulement de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches.

Cadres de santé

- > Ils planifient, organisent et coordonnent les soins et activités du pôle,
- > Ils contribuent à la gestion médico-économique au sein du pôle et déclinent le projet de soin institutionnel au sein du pôle en développant la démarche qualité en relation avec le chef de pôle,
- > Ils collaborent au pilotage stratégique du pôle et managent l'équipe d'encadrement de proximité,
- > Ils mettent en place une politique de communication dans un objectif de cohérence des organisations et de cohésion des équipes.

Infirmiers de Bloc Opératoire

- > Leur rôle est d'organiser, réaliser des soins et des activités en lien avec le geste opératoire, en pré, per et post interventionnel auprès des personnes bénéficiant d'interventions chirurgicales, endoscopiques et autres actes techniques invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique.

- Ils mettent en œuvre des mesures d'hygiène et de sécurité en tenant compte des risques inhérents à la nature des interventions et à la spécificité des patients, au travail en zone protégée, et à l'utilisation de dispositifs médicaux spécifiques.

Infirmiers Anesthésistes

- Ils réalisent des soins infirmiers d'anesthésie et/ou de réanimation concourant au diagnostic, au traitement et à la recherche.
- Ils accompagnent le patient, dans les domaines de l'intervention chirurgicale, du traitement de la douleur, de l'urgence ou de la réanimation.
- Ils mettent en œuvre des mesures qui garantissent la sécurité des patients en anesthésie-réanimation dans la période péri-interventionnelle.

Infirmiers

- Ils évaluent l'état de santé d'une personne et analysent les situations de soins. Ils conçoivent, définissent et planifient des projets de soins personnalisés.
- Ils dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé.
- Ils réalisent l'éducation thérapeutique et l'accompagnement des patients.

Puéricultrices

- Elles dispensent des soins auprès des enfants pour maintenir, restaurer et promouvoir la santé, le développement, l'éveil, l'autonomie et la socialisation.
- Elles évaluent l'état de santé d'un enfant, définissent des projets de soins personnalisés, planifient et prodiguent des soins, mettent en œuvre des traitements.

Aides-soignants

- Ils dispensent, en collaboration avec l'infirmier, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

AMP

- Ils aident le résident, la personne handicapée ou âgée dépendante, dans les actes de la vie quotidienne afin que cette personne maintienne et développe son autonomie et son bien-être.
- Ils mettent en œuvre des activités d'animation, individuelles ou collectives.

Auxiliaires de puériculture

- Ils dispensent, en collaboration avec l'infirmier ou la sage-femme, des soins d'hygiène, de confort et de prévention pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant.
- Ils réalisent des activités d'éveil et d'éducation.

Agents des Services Hospitaliers

- Les agents des services hospitaliers sont chargés de l'entretien et de l'hygiène des locaux.
- Ils participent aux tâches permettant d'assurer le confort des malades.
- Ils ne participent pas aux soins aux malades et aux personnes hospitalisées ou hébergées.

Brancardiers

- Ils transportent, accompagnent et assurent la manutention des patients au sein d'un établissement de soins.

Manipulateurs en radiologie

- Ils élaborent un diagnostic radiologique et des objectifs de soins.

Techniciens de laboratoire

- Ils mettent en œuvre les technologies nécessaires à l'obtention des résultats des examens de biologie médicale et d'anatomie et cytologie pathologiques à visée de prévention, de dépistage, de diagnostic et de suivi thérapeutique.
- Ils réalisent des prélèvements sanguins, veineux et capillaires.

Préparateurs en pharmacie

- Ils préparent, dispensent, gèrent et approvisionnent les médicaments et les dispositifs médicaux.
- Ils concourent aux opérations de stérilisation.

Kinésithérapeutes

- Ils évaluent, dans le cadre d'une prescription médicale, les capacités motrices, sensibles, sensorielles et cognitives pour mesurer le degré d'autonomie et de performance d'une personne.
- Ils réalisent, de façon manuelle ou instrumentale, des actes fixés par décret, notamment à des fins de rééducation sur prescription médicale, dans le but de prévenir l'altération des capacités fonctionnelles, de concourir à leur maintien et, lorsqu'elles sont altérées, de les rétablir ou d'y suppléer.

Assistants Sociaux

- Ils accompagnent dans une démarche éducative et sociale globale les personnes, les groupes ou les familles dans les domaines de la vie quotidienne, en vue de résoudre des problèmes divers (sociaux, économiques, administratifs, familiaux...).

Diététiciens

- Ils élaborent un diagnostic diététique et les modalités de la mise en oeuvre des soins diététiques, de l'éducation et de la prévention diététiques, intégrés dans un programme de soin global.
- Ils adaptent l'alimentation et conseillent une personne ou un groupe afin d'améliorer ou préserver la santé.

Psychologues

- Ils conçoivent, élaborent et mettent en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers une démarche professionnelle propre prenant en compte les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs, afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité.

Animateurs

- Ils conçoivent, développent, organisent et conduisent des projets d'animation visant à l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie des personnes en prenant en compte leur environnement.

Socio esthéticienne

- Elle réalise des soins socio-esthétiques adaptés, le toucher relationnel, l'hygiène corporelle appliquée et les soins portés sur l'apparence de la personne dans le but de revaloriser l'image de soi et de favoriser la réparation identitaire contribuant à l'inscription de la personne dans son environnement.

Les personnels techniques

- Ils réalisent des travaux de maintenance générale des bâtiments.
- Ils peuvent réaliser des travaux techniques de premier niveau.

Les personnels administratifs

- Ils organisent pour un responsable hiérarchique et / ou pour une équipe la réception, le traitement et la circulation de l'information, des documents et des communications téléphoniques liées au service ou suivi des dossiers.
- Organiser la gestion logistique (déplacements professionnels, organisation de réunions,...).

Les secrétaires médicales

- Elles accueillent et renseignent les patients, planifient les activités (agenda des consultations, admissions, convocations, etc.).
- Elles gèrent, saisissent et classent les informations relatives au dossier patient.

Technicien d'information médicale

- Ils recueillent et contrôlent l'exhaustivité et la conformité des informations

relatives à l'activité médicale en vue de l'optimisation de la qualité du codage et de la valorisation de l'activité hospitalière.

Agents de restauration

- > Ils réalisent, en restauration collective, les opérations d'assemblage, de composition et de distribution des repas.
- > Ils entretiennent les locaux et les équipements, en cuisine.
- > Ils réalisent des prestations hôtelières (accueil, repas, collations, lingerie, entretien des locaux) auprès des patients et des résidents en lien avec les équipes soignantes et éducatives.

[^ HAUT DE LA PAGE](#)

+33 (0)4 94 00 24 00
Nous contacter par courriel